La parole

Les différents sens du mot parole

Pour vous aider dans votre travail de préparation des concours, voici un récapitulatif de tous les sens du mot « parole ». Apprenez bien par coeur ces différents sens afin de pouvoir les exploiter au mieux le jour J. Ce travail a été en partie inspiré par l'excellent site CNRTL, toujours à la pointe de la haute-définition !

sens A-1

Faculté naturelle d'exprimer et de communiquer sa pensée, ses volontés, ses sentiments au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs (canal vocal-auditif). Voici quelques expressions courantes vous permettant d'éclairer ce sens A -1 :

-> **« être doué de la parole » / « avoir le don de la parole »** : ***« l'homme, seul de tous les animaux, possède la parole » (Aristote, Politiques I, 1)***. Problématique à aborder : la parole est-elle véritablement le propre de l'homme ?

-> **« il ne lui manque que la parole »** : Diderot fera dire au cardinal de Polignac passant devant un orang-outan dans Le Rêve de d'Alembert : ***«Parle, et je te baptise»***. Est-ce par la parole que l'homme peut entrer en relation avec l'animal ?

-> **« perdre l'usage de la parole »** (l'aphasie, du grec a-phasis = sans parole, mutisme) : que perd l'homme lorsqu'il perd l'usage de la parole ? Son humanité ? Sa dignité ? Sa raison ? Comment, par quoi cette perte est-elle possible ? Tournier a imaginé les mécanismes de cette perte de la parole dans sa robinsonnade « Vendredi ou les limbes du Pacifique »

-> **« rester sans parole »** : rester interdit, bouche bée, abasourdi, étonné, ébahi, étonné… comme incapable d'utiliser cette faculté de parler parce qu'aucun mot idoine ne vient à l'esprit : la parole permet-elle dès lors de tout dire ?

sens A-2

C'est la possibilité même d'usage, d'exercice de cette faculté d'exprimer et de communiquer la pensée au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs ; la parole désigne ici non plus la

Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.

faculté seule, mais cette faculté s'exerçant concrètement (donc bien faire la distinction entre la faculté (sens A1) et l'usage de cette même faculté (sens A2)

-> **« avoir le don de la parole »** : exercer avec virtuosité cette faculté, être éloquent, disert, être un bon rhéteur, un « orateur né », que l'on pense au discours de Marc-Antoine dans Jules César de Shakespeare (acte III, scène II) ou à Jules Romains, « Knock ou le triomphe de la médecine » (1923)

-> **« avoir le don de parole »** : un peu comme la pythie, être enthousiaste, « en théos » en grec, soit rempli à en déborder de Dieu, et parler alors en son Nom, sous son inspiration, comme les poètes (Platon en parle dans l'Ion) ou comme l'homme heureux qui trouve la route de Larissa sans pourtant savoir quel chemin précisément y mène (Ménon).

-> **« la parole est d'argent mais le silence est d'or »** : parfois il vaut mieux se taire, c'est la supériorité d'un silence sur une parole qui est ici évoquée, cf **« le moulin à paroles »**

-> **« liberté de parole (ou d'expression) »** : possibilité légale de dire publiquement ses convictions. soit l'autorisation institutionnelle d'exercer sa liberté de parole ou de la revendiquer (entre autres par la parole quand elle est en péril ! = paradoxe : la parole en péril dans les régimes totalitaires ne peut se sauver qu'en faisant appel à elle-même, ie en parlant de l'impossibilité de parler dans tel régime !)

-> **« parler pour ne rien dire » / « torrent de paroles »** : tenir des propos sans pertinence, sans profondeur, sans saveur, pour meubler un silence pesant, trop parler, faconde (grande facilité de parole)

-> **« avoir la parole facile »** : bien exercer cette faculté (+), mais aussi trop l'exercer, parler trop souvent, beaucoup trop, c'est le bavard, le hableur, (-)

-> **« ôter la parole »** : empêcher quelqu'un de parler dans certaines circonstances pour le ramener au silence, 1984 d'Orwell en est un exemple frappant (mais aussi Koestler, Le zéro et l'infini, et tous les ouvrages traitant de cet empêchement tyrannique de la parole)

© EduKlub SARL
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.

La parole

Les différents sens du mot parole

sens B

La parole, c'est encore l'action même de parler, le fait de parler actuellement. Ce sens B est à bien comprendre : il faut faire lorsque l'on parle de la parole la distinction entre le faculté (sens A1), l'usage possible de cette faculté (sens A2) et maintenant le résultat concret de cet exercice, l'action même de parler (sens B) actuellement. C'est simple : l'homme est doué de parole (sens A-1) ; en démocratie l'usage public de la parole est possible (sens A - 2) ; je parle en ce moment même avec vous du match de foot d'hier (sens B).

-> **« couper/refuser la parole »** : action grossière visant à interrompre le discours tenu par l'autre pour le faire taire et/ou imposer sa propre parole sans tenir compte de la valeur du propos d'autrui

-> **« passer/donner/adresser/demander la parole »** : recevoir ou donner à une autre personne la possibilité d'exprimer sa personnalité, ses sentiments, ses points de vue, ses vérités (les dialogues de Platon, Saint Augustin, Berkeley….)

-> **« parole libre »** : parler sans retenue de choses osées voire grivoises et par extension parler sans retenue, très librement, être très/trop à l'aise (Flaubert et le scandale provoqué par Madame Bovary)

-> **« prendre la parole »** : prendre peut être ici entendu en deux sens, un sens plutôt neutre, parler à son tour, se mettre à parler, et un sens plus véhément où il faut s'emparer de la parole qui est refusée, lutter pour pouvoir parler, la parole comme conquête… (les ouvrages révolutionnaires de Marx, Voltaire, Diderot mais aussi Zola, J'accuse…)

-> **« surveiller/contrôler la parole »** : ne pas laisser dire, interdire, contredire… cf les expressions « la parole autorisée » ou « des paroles autorisées ». L'exemple le plus fameux se trouve dans 1984 d'Orwell, où est instauré le novlangue ou aussi Le zéro et l'infini de Koestler, la censure, qu'on songe aux écrits de Sade, à tous ceux qui ont été « embastillés » et même de Camus dont les articles étaient relus voire « corrigés » par un officier durant la guerre d'Algérie. Peut-on tout laisser dire ? Faut-il interdire certains propos ?

-> **« joindre le geste à la parole »** faire ce que l'on dit, montrer ce que l'on dit (dans le cadre de l'apprentissage) ou dire ce que l'on fait, ce qui suggèrerait que parole et geste, action, sont dissociés : la parole est-elle une action ?

Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.